

04 juillet 2013

QCM



## ISF 225 : Circulation à pied sur les voies

Lire attentivement les consignes ci-dessous, avant de commencer à répondre au questionnaire :

Pour valider une réponse, cocher d'une croix la case correspondante.

À une question peuvent correspondre plusieurs réponses. Sera considérée comme réponse fausse, toute case non cochée ou toute case supplémentaire cochée, par rapport à la réponse attendue.

En cas d'erreur, noircir la case cochée et représentez une case vierge en regard afin d'éviter toute interprétation erronée de la part des correcteurs.

Seront validés les stagiaires ayant fait moins de 5 fautes, les autres seront invités à participer à une autre session de formation

Nom

Date

Prénom

Matricule

Nombre de bonnes réponses/11

DOCUMENT DE FORMATION

Exercice

1) Les voies principales sont appelées :

- Voies de garage.
- Voie 1 et Voie 2.
- Voie 3 et Voie 4.
- Voies centrales.

2) Les mouvements de trains s'effectuent :

- Uniquement de 6h00 à 00h00.
- Uniquement aux heures de pointes.
- Uniquement de 4h45 à 01h45.
- Toute la journée et toute la nuit.

3) Généralement la circulation à pied sur les voies doit s'effectuer :

- Sur les cheminements.
- Sur la plateforme de voie.
- Avec la plus grande vigilance.
- Sur les trottoirs de manœuvre prévus à cet effet.

4) Pour être hors d'atteinte des trains Il faut être :

- À au moins 1 mètre du rail extérieur.
- Sur les cheminements non signalés comme zone dangereuse.
- À au moins 1 mètre cinquante du rail extérieur.
- Entre la voie 1 et la voie 2.

5) Qui peut être amené à circuler à pied sur les voies ?

- Tout le monde.
- Les porteurs d'une carte d'autorisation.
- Les agents de sécurité non formés à la circulation à pied sur les voies.
- Les conducteurs de RER.

6) Si un agent est surpris par l'arrivée d'un train et s'il n'a pas le temps de se garer :

- Il doit se coucher au sol au milieu des voies.
- Il doit courir vers le train.
- Il doit se coucher au sol à l'extérieur de la voie en écartant les bras.
- Il doit se coucher au sol à l'extérieur de la voie en ayant soin de ramener ses vêtements près du corps.

7) Sous tunnel qu'appelle-t-on une niche ?

- Un enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer un objet.
- Un abri pour un maximum de 2 personnes.
- Une sortie de secours.
- Un lieu de stockage de matériel.

8) Si après avoir franchi le panneau (figure 1) un train approche :

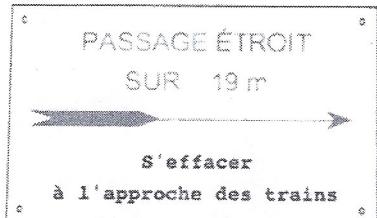


Figure 1

- Je me considère à l'abri.
- Je continu de marcher normalement.
- Je m'arrête de circuler.
- Je me gare dans une niche s'il y en a une.

9) Qu'indique le panneau de la figure 2 ?



Figure 2

- Je suis à l'entrée d'un tunnel dangereux.
- Je peux circuler dans ce tunnel sans danger.
- Je me trouve sur des voies de service.
- Pour m'engager dans ce tunnel il me faudra une couverture qui me garantira qu'aucun train n'y circulera tant que je m'y trouverai.

10) Le panneau (figure 3) m'indique :



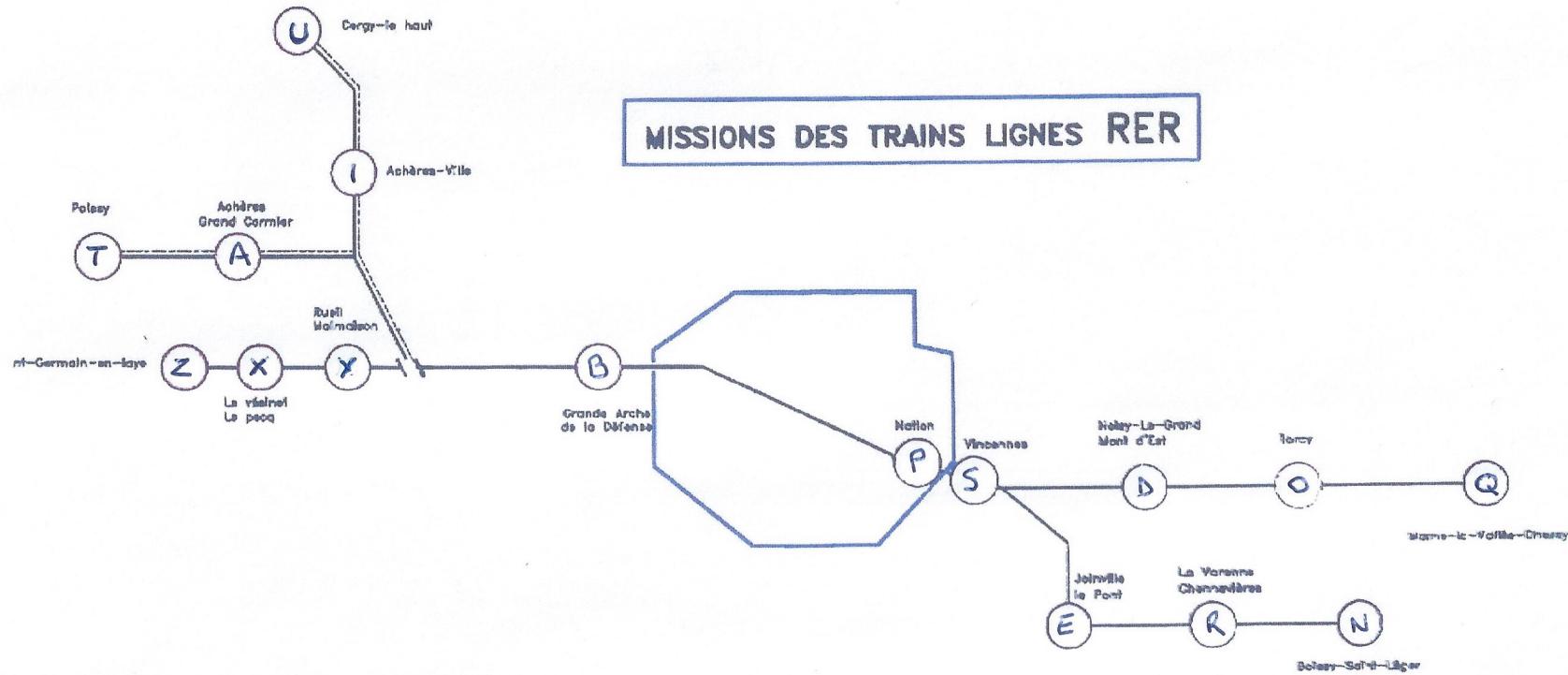
Figure 3

- De ne pas m'engager si un train approche.
- Dans cette zone, un train pourrait me percuter.
- Que Je suis à l'entrée d'un tunnel.
- Que je dois être certain d'avoir dégager la zone avant l'arrivée d'un train.

11) Lors de la circulation sur les voies il est interdit de :

- De marcher ou monter sur les rails de roulement.
- De mettre une capuche.
- Circuler avec un parapluie.
- Fumer.

## MISSIONS DES TRAINS LIGNES RER



# Appellation des voies

